

**DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DE LA
CGT FINANCES PUBLIQUES
AU CTPD DE CREATION DE LA DDFIP DE L'ALLIER**

Monsieur le Président,

Ce CTPD est réuni pour examiner la mise en place de la DLU de l'Allier. Il s'agit de l'aboutissement du processus de fusion de la DGCP et de la DGI dans le département.

Cette dernière se déroule dans un contexte marqué par les suppressions d'emplois et les restrictions de moyens. Pour la CGT, cette fusion, loin d'améliorer le service rendu aux usagers (citoyens, entreprises ou collectivités) va dégrader encore un peu plus la qualité du service public. C'est ni plus ni moins que la mise en œuvre de la RGPP dans notre administration qui va entraîner à la fois un recul des missions et de la présence de du service public sur le territoire.

L'Allier fait partie des dernières DLU créées, l'expérience des précédentes créations, dont un bilan aurait pu être tiré lors du groupe de travail national le 3 mai 2011, montre un certain nombre de difficultés.

Quand on parle organisation et pilotage, même la Direction Générale admet que le fonctionnement collégial des équipes de Direction est à perfectionner et la circulation de l'information reste difficile.

D'après les témoignages que nous avons recueillis, il apparaît que les cadres intermédiaires sont éloignés des décideurs, que l'accès au n°1 est devenu quasi impossible du fait de l'empilage des niveaux hiérarchiques. Nous savons que cette situation sera mal vécue par les agents et par les chefs de postes ou de service.

Alors que les services sont bombardés de notes suite aux évolutions législatives et applicatives en cascade (200 notes pour les SIE en 2010), les DLU ne sont plus en mesure d'apporter le soutien attendu par les services.

L'organisation hiérarchique imposée, vous conduit, afin de remplir toutes les cases de l'organigramme, à détacher un inspecteur du PCE de Moulins. Ce service aura donc perdu deux inspecteurs par détachement à la direction. Quant on sait qu'un poste A au PCE de Montluçon est toujours vacant, nous supposons que les objectifs devront être revus très nettement à la baisse pour tenir compte de cette situation imposée. Quelles solutions seront trouvées pour la programmation de la brigade de vérification ? D'autre part cette décision affecte le mouvement local d'affectation des inspecteurs.

Nous sommes forcément inquiets pour l'avenir de notre administration. Nous savons tous que les prochaines suppressions d'emplois vont se chiffrer à plusieurs dizaines dans le département alors que les services sont tous en difficulté et que la direction que vous créez aujourd'hui est déjà en sous effectif. Comment allons nous fonctionner ? L'administration des finances publiques à t elle vraiment un avenir ?